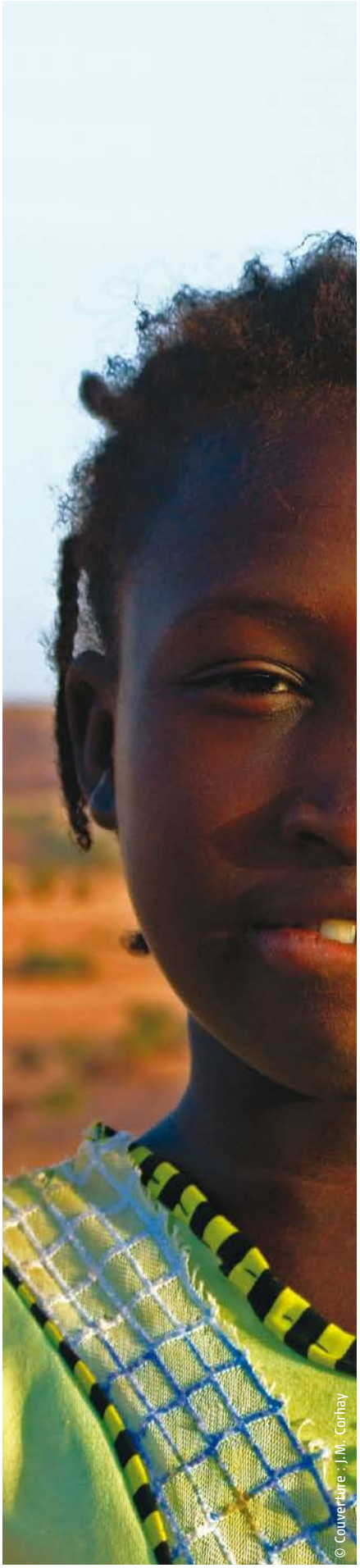
© Couverture : J.M. Corhay

Droit des femmes : mais où sont les hommes ?

Avec une conférence internationale intitulée *Investir dans l'égalité des droits et des chances des femmes et des hommes, c'est investir dans le développement,* la *Commission Femmes et Développement* était à la fête ce 16 décembre 2009 (lire en page 6). L'égalité de droit entre les sexes, ce n'est pas qu'un combat de femmes pour les femmes, c'est une question sociale, une question de droits humains et de bien-être général. Or, quelque chose manquait dans l'assemblée : une présence plus significative des hommes, d'ordinaire majoritaires dans ce type de conférence internationale. Preuve que, s'ils tiennent encore les rênes du pouvoir, les hommes ont du mal à s'approprier ce combat. La partie est loin d'être gagnée, même sous nos latitudes. Pire, à un niveau mondial les intégrismes religieux refaisant surface, certaines avancées qui semblaient acquises perdent du terrain : des plannings familiaux ferment leurs portes, des mutilations génitales refont surface, etc.
Au niveau des engagements internationaux, le droit des femmes perd de sa valeur intrinsèque et devient un moyen d'atteindre d'autres objectifs. Bien sûr, comment combattre le sida si les femmes n'ont pas le droit et les moyens d'en refuser les risques ? Comment lutter contre la pauvreté, la mortalité infantile, comment envoyer les enfants à l'école lorsque les femmes sont analphabètes et n'ont aucun pouvoir de décision ? Mais ce n'est pas tout...

Du côté des droits des femmes, certaines *"mœurs"* confinent à l'horreur : mariages forcés, mutilations génitales, lapidations, enfermements. Que dire des femmes de l'Est Congo qui subissent à cette heure le plus abject des crimes ? On estime à 1.200 par mois les femmes violées ou agressées sexuellement sur l'ensemble du territoire. Ces violences sexuelles sont majoritairement utilisées comme arme de guerre, comme ce fut le cas aussi au Rwanda, en Yougoslavie et, encore aujourd'hui, au Soudan. Car c'est dans leurs ventres que bourgeonne l'humanité. Elles sont les garantes de la cohésion sociale mais dépendent du bon vouloir de leurs maris. Les violées, innocentes, seront méprisées, répudiées, quand elles n'en sortent pas avec le sida ou une grossesse non désirée de leurs bourreaux impunis. Il y a urgence, et le gouvernement belge n'a eu de cesse de la plaider auprès des Nations Unies.

Mais les invitées de la *Commission Femmes et Développement* démontraient également que, si on leur en donne le droit et le pouvoir, les femmes peuvent exceller dans des domaines considérés comme *"masculins"* ou être le moteur du redressement de la société. Tel l'actuel gouvernement du Liberia conduit par Ellen Johnson-Sirleaf, qui a donné avec succès un rôle à la femme dans la reconstruction du pays après 14 ans de guerre civile. Enfin, à plus petite échelle, citons la réussite d'un projet belge de développement des revenus des femmes au Niger via l'alphabétisation de ces dernières (lire en page 15). Et puis n'oublions pas toutes celles, ici et là-bas, courageuses et humbles...

La rédaction

L'ÉGALITÉ DES GENRES : UNE QUESTION DE DROITS

Promouvoir le renforcement de pouvoir des femmes est une condition du développement.

A l'heure où les Droits de l'homme fêtent leur 60ème anniversaire, la *Commission Femmes et Développement* continue à plaider pour que le Droit des femmes devienne un acquis universel. La Commission nous conte l'histoire des avancées, obstacles et reculs sur le chemin vers l'égalité.

Investir dans l'égalité des chances pour les hommes et les femmes est avant tout une question de Droits de l'homme. La *Déclaration universelle des Droits de l'Homme,* les *Conventions relatives aux droits civils, politiques et sociaux,* la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes*, sont autant d'instruments qui expriment que les femmes disposent partout des mêmes droits et des mêmes libertés. Les États qui ont adhéré à ces principes s'engagent à mettre en œuvre les Droits de l'homme pour tout un chacun. Ils fournissent le cadre normatif contraignant pour le financement des activités qui favorisent les Droits de l'homme, parmi lesquels l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ces conventions et ces déclarations datent de plusieurs décennies. Dans la pratique, le manque d'attention et la discrimination à l'égard des femmes semblent s'accrocher comme des mauvaises herbes.

Le monde ne s'est pas encore débarrassé des idées préconçues au sujet des femmes, qui particpitent à leur représentation comme des êtres de moindre valeur, des êtres inférieurs, la propriété des hommes, ou encore des citoyens de seconde classe ne disposant pas d'une égalité de droits. Malgré quelques avancées factuelles (voir encadré), nous assistons depuis une dizaine d'années à une recrudescence d'une résistance contre la reconnaissance des droits de la femme. Ces faits en eux-mêmes constituent des raisons suffisantes pour investir dans l'égalité entre les femmes et les hommes. Les droits de la femme sont des droits humains qu'il n'y a pas lieu de discuter.

Et concrètement ?

Au fil du temps, différentes conférences ont été organisées au sein des Nations Unies afin de poursuivre la transposition de ces principes de droit dans des actions concrètes et des recommandations politiques. Vus sous l'angle du droit des femmes, la *Déclaration* et le *Programme d'action de la Conférence sur les droits de l'homme de Vienne* (1993), le *Programme d'action de la conférence sur la Population du Caire* (1994) et la *Déclaration* et la *Plateforme d'action de*

"DE L'HOMME"

Pékin de la quatrième Conférence mondiale sur les Femmes (1995) servent d'outils de base. Ils fournissent des lignes directrices concrètes à mettre au service de la politique (de développement) des États et des autres acteurs. Ils sont l'expression de la volonté politique d'agir pour le développement, y compris celui en faveur des femmes.

Les années '90 peuvent être qualifiées d'années des Droits de l'homme: les grandes conférences des Nations unies sont les témoins de la volonté et de l'engagement des États à œuvrer à la mise en œuvre universelle des Droits de l'homme. En 1993, la création en Belgique de la *Commission Femmes et Développement* (CFD) s'inscrit dans ce contexte. Elle se voulait l'organe exécutif d'une volonté politique belge d'investir dans le développement en faveur des femmes. Depuis sa création, la Commission n'a cessé d'attirer l'attention sur ces plateformes ainsi que sur les droits des femmes, qui devraient représenter une priorité pour la politique de développement.

Glissement du discours et paradigme de l'aide

La fin des années '90 marque également la fin de cette décennie. Au point de vue du genre, les *Objectifs du millénaire pour le développement* (OMD) de l'an 2000 ne sont qu'une forme édulcorée des grands engagements pris lors des conférences de ces années-là. La Commission souligne l'insuffisance de la dimension genre dans les OMD. L'Objectif 3 du Millénaire concernant "*l'égalité de traitement entre les sexes et l'autonomie des femmes*", se limite aux inégalités dans l'enseignement primaire et secondaire, au nombre de femmes ayant un emploi rémunéré, ou de représentantes au Parlement. La plateforme de Pékin allait bien plus loin en matière d'égalité. Le discours a changé, les droits des femmes ne représentent plus une valeur en soi. Aujourd'hui, plaider pour la défense des droits de la femme, c'est avant tout justifier leur existence: ils sont bons pour les enfants, pour le développement économique du pays, pour la stabilité du pays... ›

Le *genre* et son intégration dans la coopération au développement

Le *genre* est un concept qui date du début des années '90. Il ne se réfère pas aux différences biologiques entre hommes et femmes (sexe), mais bien à la construction sociale de la masculinité et de la féminité. Le concept du genre part donc du principe que les relations entre hommes et femmes sont déterminées par la société.
Des études interculturelles et anthropologiques ont montré que les rôles attribués aux hommes et aux femmes sont socialement et culturellement définis et qu'ils sont donc modifiables. Ils ne sont pas universels, mais dépendent de la société, de l'époque, de la classe et de l'âge. Il s'agit d'une relation de pouvoir entre les deux (rapports de genre). Or, les relations entre hommes et femmes sont souvent caractérisées par une inégalité.

Le "*gender mainstreaming*" ou l'intégration de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes est une stratégie qui a pour but d'intégrer systématiquement le genre dans la politique de développement et dans toutes les phases d'un cycle de projet (formulation, mise en oeuvre et évaluation).

online

Vous trouverez ces définitions sur le site de la Commission à la DGCD :
http://www.dgcd.be/fr/cfd/publications.html

Avancées et reculs...

• Dans le monde, bon nombre de pays à revenus moyens ont fait des progrès rapides pour augmenter **la santé maternelle**. Mais dans les pays les plus pauvres, et notamment en Afrique sub-saharienne, une femme sur seize mourra encore des suites d'une grossesse ou d'un accouchement.

• **Les droits sexuels et reproductifs** font partie des priorités de la Coopération belge au développement. En Equateur, la CTB exécute un projet de santé sexuelle et reproductive destiné aux jeunes, attentif à renforcer l'autonomie des filles. Mais les programmes de planification familiale et, plus généralement, toutes les avancées de la plateforme du Caire, sont menacées par des prises de positions notamment religieuses.

• **La parité des sexes à l'école** primaire s'améliore petit à petit. Mais 57% des enfants non scolarisés sont des filles, y compris des enfants qui ne fréquentent pas l'école régulièrement. Les filles plus que les garçons risquent de devoir arrêter en cours d'année scolaire.

• Partout dans le monde, **les violences faites aux femmes** restent une réalité. Dans certaines régions, le viol est utilisé comme une arme de guerre. La Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies rappelle que les femmes ont un **rôle important à jouer dans la reconstruction d'un pays après un conflit**, comme c'est le cas au Liberia (voir interview p. 8).

• **La participation des femmes à la vie politique** s'accroît. A travers le monde, en 2007, 17% des parlementaires étaient des femmes, contre 13% en 1990. Le Rwanda est le pays où il y a le plus de parité (49% de parlementaires sont des femmes).

Source : The Millenium Development Goals report 2007, United Nations. Douze fiches "*genre*", Commission Femmes et Développement, décembre 2008.

Les nouveaux paradigmes de l'efficacité de l'aide compliquent encore l'application du genre dans les politiques de développement. Au début du 21e siècle, la politique du développement a vu s'installer le pragmatisme issu du milieu bancaire et des affaires : chiffres, statistiques, indicateurs et objectifs SMART, parfois loin des réalités du terrain. On peut se demander si, à force de normes quantitatives et d'efficience pragmatique, ils ne passent pas à côté du but. Que reste-t-il de l'engagement initial de faire des droits de la femme une priorité ?

Une matière à développer

Durant toutes ces années, *la Commission Femmes et Développement* est restée fidèle à sa mission, elle n'a cessé de clamer l'urgence d'investir dans les femmes et dans leurs droits : investir dans le renforcement de pouvoir et les organisations de femmes sur les plans politique, économique, social et culturel, et investir dans le développement des instruments, des structures et des institutions susceptibles de renforcer les femmes. La Commission a du s'adapter aux nouveaux modèles : les OMD, *la Déclaration de Paris*, l'appropriation, l'alignement, l'efficacité de l'aide – mais jamais n'a perdu de vue l'essence même de sa mission: investir dans l'égalité entre les hommes et les femmes.
Parce que l'égalité des genres fait partie des Droits de l'homme. C'est une question de liberté, de justice et de dignité humaine, mais également une question de développement. L'accepter, promouvoir le renforcement de pouvoir des femmes et des organisations de femmes, est une condition du développement.

La Commission Femmes et Développement

Anniversaire de la *Commission Femmes et Développement* au Palais d'Egmont

© DGCD / D. Ardelean

Une conférence internationale tenue au Palais d'Egmont le 16 décembre 2008 a été le point d'orgue des festivités entourant les 15 ans de la *Commission Femmes et Développement* (CFD). La princesse Mathilde a souligné que la femme est le moteur qui permet de sortir une famille de la pauvreté. *"Un vrai développement durable n'est pas possible sans chances égales pour la femme et l'homme"*, comme l'a affirmé le ministre Charles Michel. Il a loué le dévouement admirable de la CFD pour un droit fondamental de la personne humaine. Les efforts de la coopération belge au développement pour plus d'égalité entre la femme et l'homme ont été présentés par Peter Moors, directeur général de la DGCD. Selon un rapport de l'OCDE, 50% des projets belges ont une dimension genre. Rose Mutombo Kiese a quant à elle raconté le chemin long et ardu qui doit mener à plus de droits pour la femme en RD Congo. Elle est la présidente du *Cadre permanent de concertation de la femme congolaise*, une plateforme nationale à laquelle sont affiliées toutes les associations de femmes congolaises. Jeanine Anderson (Université catholique du Pérou) a lancé un appel pour que l'on consacre plus d'attention aux droits de la femme dans les programmes de lutte contre la pauvreté. De l'exposé de Naila Kabeer (*Institute of Development Studies*, Royaume-Uni), on retiendra que l'égalité de la femme et de l'homme doit mener à une réelle autonomisation des femmes, et doit donc jouer à tous les niveaux, du niveau purement personnel à l'échelon social au sens large. S'en sont suivies les contributions de Fouzia Assouli sur les femmes marocaines et de Vabah Gayflor, Ministre du genre et développement pour le Liberia (voir p.8). Enfin, une dizaine de jeunes étaient aussi présents pour exprimer, en une phrase, leur vision au sujet de l'importance des chances égales pour la femme et l'homme ; et en marge de la conférence, une exposition rendait la vision de femmes artistes à travers leurs œuvres (vous trouverez les reproductions de ces phrases et ces œuvres dans le portfolio central de ce numéro). Cette conférence a réaffirmé combien la Commission peut être utile, mais a montré aussi que, malgré les progrès, beaucoup reste encore à faire; elle poursuivra son œuvre.

CS

La Commission Femmes et Développement (CFD)

La *Commission Femmes et Développement* est une commission d'avis en matière d'égalité entre les femmes et les hommes auprès du ministre belge de la Coopération au développement. Instaurée en 1993, elle a été créée afin de soutenir et de renforcer la prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la formulation et dans la mise en œuvre de la politique belge de Coopération au développement. Pour fêter ses 15 d'existence, la *Commission femmes et développement* a organisé une série de festivités dont une conférence internationale au Palais d'Egmont.
La CFD édite également un grand nombre de publications : des fiches thématiques, mais aussi *"De Pékin aux Objectifs du Millénaire, les femmes et les filles en marche vers l'éducation"*, *"Santé sexuelle, droits reproductifs et mutilations génitales féminines"*, *"Femmes, guerre et paix"*, etc.

VROUWEN & ONTWIKKELING FEMMES & DEVELOPPEMENT

online
www.dgcd.be/fr/cfd/publications ou demander au 02/501 44 43

"LE VIOL EST UNE MALADIE

© DGCD / D. Ardelean

Le 16 décembre 2008, la Ministre Vabah Gayflor présente devant la *Commission Femmes et Développement* le pourquoi et le comment de l'introduction de la Résolution 1325 dans un Plan d'action national.

Le Liberia émerge de 14 années de guerre civile, de bains de sang et de misère sociale. Les autorités et la société civile conjuguent leurs efforts dans l'espoir de redresser la situation du pays. Le rôle de la femme dans la reconstruction de la société est essentiel. Après la guerre civile, en 2005, les Libériens ont choisi Ellen Johnson-Sirleaf comme Présidente du pays, la première femme élue démocratiquement à un poste de président en Afrique. Un tournant dans l'histoire du continent. Ceci dit, relève Vabah Gayflor, Ministre libérienne pour le Genre et le Développement, cette récompense n'a rien d'étonnant, et d'expliquer que l'histoire de son pays démontre leur degré d'ouverture en matière de genre, et que d'autres pays pourraient s'inspirer de leur modèle. *"Nous avons déjà réalisé un gros travail, et nous ne pouvons pas abandonner. La route est encore longue"* : c'est en ces termes que s'exprime cette femme convaincue et combative.

***Dimension 3* souhaite avant tout vous féliciter pour le prix qui vous a été décerné pour votre travail en faveur de l'OMD 3, la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes *(MDG 3 Champion Torch)*. Que représente pour vous cette reconnaissance ?**
Cette récompense me conforte dans la conviction que j'ai de l'utilité de mon travail. C'est une belle reconnaissance qui m'encourage à poursuivre le combat, celui de la concrétisation des promesses qui ont été faites. Il reste de nombreuses femmes libériennes, surtout à la campagne, qui ignorent encore qu'elles possèdent des libertés et des droits fondamentaux. Notre travail consiste avant tout à faire entendre les voix de ces femmes, en créant les conditions propices. Le rêve le plus cher de Madame Johnson-Sirleaf, notre présidente courageuse et déterminée, est de réaliser de grandes avancées dans ce domaine.

Comment un pays comme le Liberia, si longtemps déchiré par une guerre civile, trouve-t-il encore la force de se battre pour l'égalité de genre ?
Écoutez, je vais vous dire la vérité. Les meilleures années de ma vie sont celles que j'ai vécues à la campagne avec ma famille. Toutes les femmes dormaient ensemble dans les cuisines, près de l'âtre. Le soir, nous jouions entre nous à de petits jeux pour faire passer le temps ou nous regardions la lune. Chaque femme connaissait son rôle au sein du groupe. Ce genre d'intimité rapproche les gens et les renforce au contact les uns des autres. Les femmes ont besoin de cette force commune pour venir à bout de leurs tâches quotidiennes dans les champs. Vous devez savoir que le secteur agricole du Liberia repose à 80% sur les épaules des femmes.

La Banque mondiale a adapté le seuil de pauvreté de 1 à 1,25 dollar par jour. La proportion de la population libérienne qui vit sous ce nouveau seuil de pauvreté de 1,25 dollar par jour reste encore très élevée. La lutte contre la pauvreté n'est-elle pas plus importante que la lutte pour l'égalité de genre ? Ou s'agit-il de deux combats liés entre eux ?
L'égalité ne peut pas exister sans la justice. La lutte contre la pauvreté implique que chaque citoyen doit pouvoir se prendre en charge et doit pouvoir s'exprimer. La lutte pour l'égalité de genre fait donc partie intégrale de la lutte contre la pauvreté. Bien plus, il s'agit d'une condition fondamentale si l'on veut débarrasser le monde de la pauvreté. Comment pouvons-nous y arriver si nous ne faisons pas en sorte que nos citoyens disposent des mêmes droits ? C'est tout bonnement impossible.

Vous êtes connue pour votre plaidoyer en faveur de l'établissement de lois sévères en matière de viol. La loi libérienne actuelle est très sévère. En cas de viol de mineur, l'auteur peut être emprisonné à vie. Il reste néanmoins le problème de la sanction effective des coupables. Peu d'entre eux sont emprisonnés, jugés et condamnés. Les juges sont-ils trop laxistes ?
Le viol et l'attaque à main armée sont en tête de liste des délits les plus graves au Liberia. Ce phénomène n'existait pas avant la guerre civile, ou quasi pas, je peux vous l'assurer. Les deux sexes se côtoyaient dans un respect mutuel. Mais la guerre a totalement bouleversé cet état de fait. Le viol a été utilisé comme arme de guerre, et cette pratique est toujours en vigueur. Le viol est donc une maladie de la guerre. Parmi les cas portés aujourd'hui devant le tribunal, peu aboutissent à une résolution concrète parce que les juges ne sont pas préparés, parce que les avocats disposent de dossiers trop maigres, ou parce que les victimes n'osent pas parler. La honte est parfois trop grande pour certaines. Il y a aussi les parents des fillettes violées qui étouffent l'affaire à la demande de l'auteur du viol, qui leur verse de l'argent. Ils préfèrent l'argent au jugement du violeur et au déshonneur public. La pauvreté est une autre explication au taux si

DE LA GUERRE"

"Les femmes qui connaissent mieux que personne le tribut imposé par la guerre, sont également mieux équipées que les hommes pour la prévenir et y mettre fin. Au fil des générations, les femmes ont été les apôtres de la paix, au sein de leur famille et de leur société. Leur rôle a été déterminant dans la construction de ponts en lieu et place de murs. Elles ont été un des piliers de la préservation de l'ordre social dans des communautés qui s'entredéchiraient."

Kofi Annan, Secrétaire général des Nations unies
Déclaration devant le Conseil de sécurité
24 octobre 2000

faible de condamnations effectives dans les affaires de viol. Nous faisons le maximum pour faire prendre conscience aux juges du sérieux qu'ils doivent accorder à ces affaires. Ils reçoivent des formations spécifiques sur les droits humains fondamentaux, comme le droit à l'intégrité physique. Nous avons même mis sur pied un tribunal spécial en novembre 2008 pour traiter les affaires de viol. Nous espérons ainsi focaliser l'attention et sensibiliser le pouvoir judiciaire à cette problématique désastreuse. Mais nous devons encore voir comment la situation évolue.

En mars 2009, le Liberia lancera un *Plan d'action national* (PAN) sur la base de la Résolution 1325 (voir encadré). Tous les pays signataires de cette Résolution s'y sont engagés. Votre pays sera le premier pays en développement à élaborer un tel plan d'action. Le considérez-vous comme un modèle pour les autres pays en développement ?

La Résolution 1325 porte essentiellement sur la paix durable. Selon moi, la paix durable, cela signifie que tout le monde peut être heureux. Ce qu'il faut, c'est créer des opportunités pour tous, en les impliquant dans une vaste dynamique de développement. Sans paix et sans sécurité, on ne peut pas travailler pour le développement. Nos pays voisins observent ce qui ce passe chez nous en matière de genre. Ils se positionneront ensuite sur la scène internationale. Les hommes politiques savent que notre Plan d'action est très avancé. Je ne serais pas étonnée qu'ils viennent d'abord voir chez nous avant de rédiger leur propre plan.

Rencontrez-vous des oppositions dans votre travail ?

Oui, c'est en effet souvent le cas. Mais la résistance perd progressivement du terrain. En 2003, lorsque j'ai débuté en tant que ministre, le genre n'était pas un thème, et encore moins une priorité du gouvernement. Nous avons été confrontés à une certaine adversité, disons même une adversité certaine, de la part de ceux qui minimisaient notre travail. Mais au fil du temps, ceux-là mêmes ont fini par se rendre compte de son importance. Nous avons organisé une vaste campagne d'information destinée à sensibiliser nos citoyens et nos dirigeants à la question de l'égalité de genre. Nous y expliquions qu'il ne s'agissait pas de questions personnelles ou de représailles contre certains crimes commis pendant la guerre, mais bien de justice sociale.

Thomas Hiergens

© focaac.org

Résolution 1325 sur les Femmes, la Paix et la Sécurité

Le 31 octobre 2000, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté à l'unanimité la *Résolution 1325 sur les Femmes, la paix et la sécurité.* L'adoption de cette résolution historique représente une étape essentielle dans la reconnaissance du rôle des femmes dans le cadre de la gestion des conflits et du maintien de la paix. C'est la première résolution qui aborde l'impact des conflits armés sur les femmes et qui souligne l'importance du rôle des femmes dans la prévention des conflits et la paix durable.

La Résolution 1325 :

- Réaffirme le rôle essentiel des femmes dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix et la reconstruction socioéconomique et politique de leur pays.
- Insiste sur la nécessité d'intégrer les femmes à tous les niveaux de décision.
- Demande de prendre en compte les besoins spécifiques des femmes et de respecter leurs droits.
- Demande que des mesures particulières soient prises afin de protéger les femmes contre la violence sexuelle.

En 2004, le Conseil de sécurité a invité les États membres à élaborer un *Plan d'action national* (PAN) destiné à la mise en œuvre concrète de la Résolution. La Belgique a également élaboré un PAN qui attend validation du Conseil des ministres.

Un festival de créateurs en tout *genre*

ARTISTES POUR L'ÉGALITÉ ENTRE FEMME ET HOMME

Le 15ème anniversaire de la *Commission Femmes et Développement* était une source d'inspiration pour 16 femmes artistes. Divers regards qui se croisent ont puisé dans leurs racines, du Nord, du Sud, de l'Est, de l'Ouest une sensibilité particulière au thème de l'égalité, et un goût profond pour la beauté.

Batik

Femme métisse et sublime
Liliane Aguirre

Un jour, les hommes et les femmes auront les mêmes droits car ils se rendront compte que chaque homme est un peu femme et inversement.

Evy Goemaere, Machelen

Sculptures

L'allaitement
Rhode Bath-Schéba Makoumbou

Jettem
Sara Mostaccero

Irréductible
Gigi Warny

Gravures

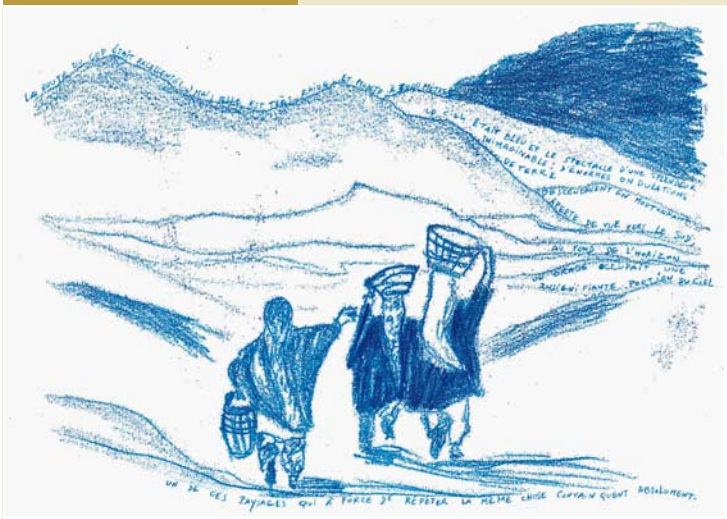

Série Nicolas Bouvier n° 5
Claire Hilgers

Moi, toi, nous
Lisette Caubergs

Je dis non aux violences faites aux femmes parce que, chaque jour qui passe, elles perdent un peu plus leur fierté d'être quelqu'un d'exceptionnel.

Franny Hulscher, Mons

Peintures – Dessins

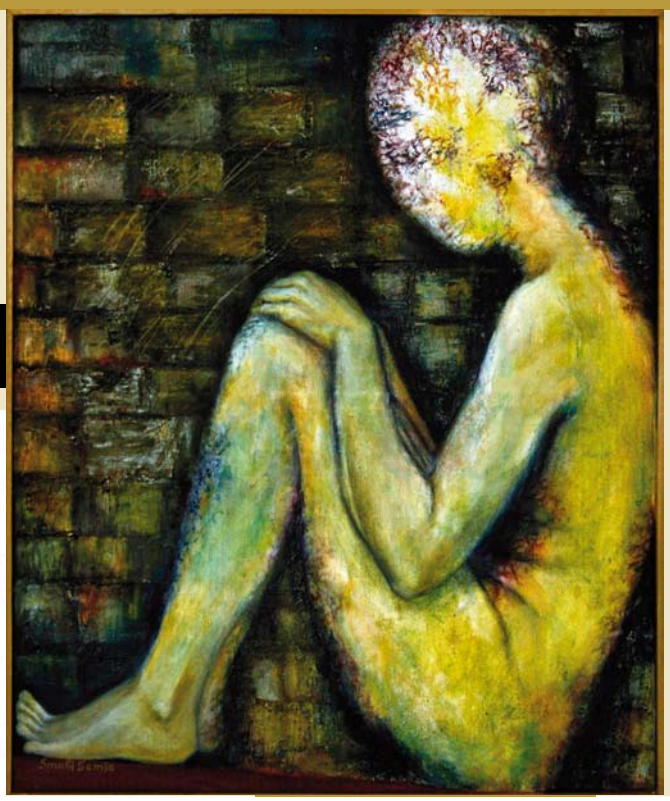

Encadré(e)
Samia Smahi

Suzanne
Marie-Françoise Vandenberghe

Investir dans l'éducation des filles, c'est important parce qu'elles vont porter le monde futur et lui transmettre cette éducation.

Joséphine Bangale Ilambo, Grammont

Les latinas
Clarice

Image de femmes
Roxana Alvarado

Un jour, les hommes et les femmes seront égaux parce que si les hommes et les femmes naissent et meurent égaux, je ne vois pas pourquoi ils ne vivraient pas égaux.

Quentin Duez, Mons

Echanges
Sandra Zidani

Autonomie
Fadila Hosna

Bijou

Face à toi
Dominique Michiels

Photographies

Frechal, Brésil
Christine Leidgens

Tibet
Danièle Huet

Je dis non à la violence faite aux femmes parce que la violence, c'est le contraire de l'intelligence.

Lucie Hennebo, Mouscron

Aubades
Céline Marique

Un jour, il y aura l'égalité entre hommes et femmes car ce monde a besoin des libertés d'expression de chacun, sans exclure différentes races, sexes ou communautés linguistiques.

Fabian Depester, Oetingen

Témoignage d'une volontaire au Niger

LES LETTRÉES FONT LA DIFFÉRENCE

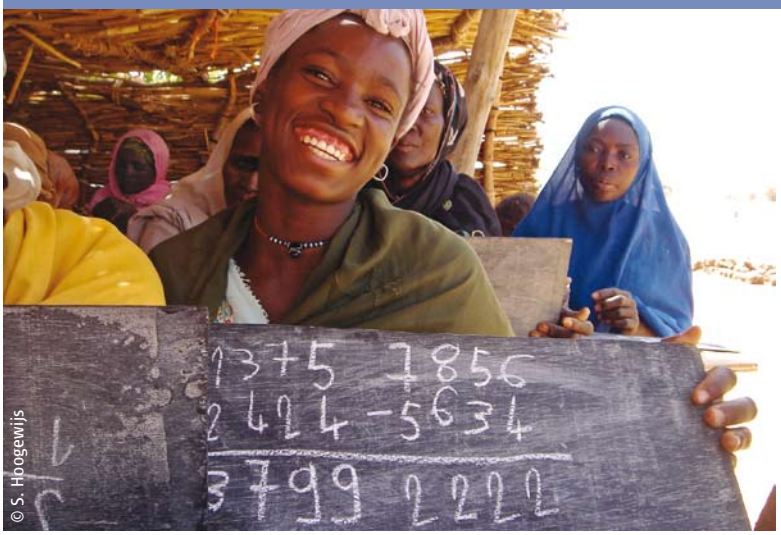

© S. Hoogewijs

Suzanne Hoogewijs appartient à la première "*promotion*" du service volontaire de la coopération au développement. Elle raconte ses expériences au Niger, où elle a mis sur pied une campagne d'alphabétisation pour les femmes.

Les premiers mois, j'ai assuré le suivi de l'aide budgétaire que la Belgique mettait à la disposition de l'enseignement nigérien via un *basket fund* (fonds de donateurs mixte). C'est alors qu'on m'a demandé de coopérer au projet belgo-nigérien d'augmentation des revenus des femmes dans la région de Dosso. Le projet visait l'amélioration de la situation socio-économique des femmes. Les femmes avaient été sensibilisées et formées à cette fin. On avait prévu aussi des microcrédits et des budgets pour l'achat de matériel. Mais l'analphabétisme des femmes représentait toutefois une grave entrave. D'un côté, les femmes illettrées ne pouvaient que difficilement augmenter leurs revenus, de l'autre, l'analphabétisme empêchait le renforcement de leur pouvoir au sein des organes de décision.

On m'a demandé de développer des méthodes d'alphabétisation des femmes sur la base d'une expérience. Nous avons commencé par une enquête à grande échelle sur l'alphabétisation au Niger, avec entre autres une enquête dans tous les 122 villages partenaires du projet, auquel participaient plus de 5.000 femmes. J'ai établi sur cette base un calendrier pour une campagne d'alphabétisation expérimentale et fonctionnelle.

Cinq villages caractérisés par des contextes différents ont été sélectionnés. Ces villages s'étendaient sur deux départements culturellement différents. Pour cette raison, j'ai collaboré avec deux inspecteurs de l'alphabétisation et deux chefs d'antenne d'ONG. Des fonctionnaires du ministère de la promotion de la femme, de qui relevait le projet, ont assuré l'accompagnement, chacun à leur niveau (État, région, département, commune).

La campagne était expérimentale parce que nous avons essayé une nouvelle manière d'enseigner. Ainsi, nous avons fait usage de manuels techniques et nous avons organisé des voyages d'échange entre les centres. Des interviews sur ›

Sa'a Aliou, 30 ans, Tombo Gatao :

"Je me suis inscrite en premier lieu pour chasser mon ignorance; je ne savais en effet ni lire ni écrire; mais aussi pour acquérir de meilleures connaissances concernant le commerce de détail et pour mieux me débrouiller avec les micro-crédits du projet. Maintenant, quand je vois un bout de papier, je le ramasse et j'arrive à lire ce qui est écrit dessus!"

© S. Hoogewijs

› 11 radios locales ont suscité l'enthousiasme chez les élèves et sensibilisé d'autres villages. Nous avons aussi développé de nouveaux tests et de nouvelles méthodes pour ces tests. De plus, nous avons travaillé dans les villages présentant des niveaux différents de développement et des caractéristiques différentes, ce qui a produit des informations complémentaires pour la formulation d'une stratégie opérationnelle.

Nous avons assuré le caractère fonctionnel de la campagne en liant l'apprentissage de l'écriture, de la lecture et du calcul à des activités concrètes : l'extraction de l'huile d'arachide et l'élevage du bétail. Les femmes ont organisé des démonstrations pour les hommes, pour qu'eux aussi apprennent les astuces techniques. Les produits finis fabriqués dans les centres ont été vendus, les élèves ont tenu eux-mêmes la caisse. Diverses mesures ont été prises pour que les centres d'alphabétisation puissent tourner de façon entièrement autonome après trois ans. Ainsi, au cours de la première année, quelques sacs de semences ont été offerts aux centres pour qu'ils puissent continuer de fonctionner grâce à la récolte. On a aussi appris comment contacter d'autres acteurs de la commune. Dès la deuxième année, une professeure autochtone devrait venir enseigner..

© S. Hoogewijs

Suzanne Hoogewijs : *"L'analphabétisme empêche le renforcement des femmes au sein des organes de décision."*

Les résultats ont été extrêmement encourageants. Seuls 8% des élèves ont décroché, le reste a amélioré ses connaissances techniques portant sur ses activités économiques. 72% connaît maintenant l'alphabet et les chiffres. Le nouveau programme de coopération entre le Niger et la Belgique prévoit un appui institutionnel au Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant, qui permettra de transférer les acquis de l'intervention belge à l'ensemble du territoire du Niger. De plus, une seconde phase du projet *Amélioration des revenus monétaires des femmes dans la région de Dosso* est prévue.

Suzanne Hoogewijs
Ex-volontaire CTB

Service Volontaire de la Coopération au développement

Le Service Volontaire à la Coopération au Développement (SVCD) a été mis sur pied en 2006 pour permettre aux jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle dans la coopération.

online

www.btcctb.org (service volontaire)

La recherche féminine récompensée

Le Palais des Colonies du Musée Royal d'Afrique centrale à Tervuren a été, le 16 octobre 2008, le cadre de la traditionnelle cérémonie de remise des Prix de la Coopération au Développement. Ce prix récompense les étudiants et les chercheurs qui, par leur travail scientifique, fournissent une contribution prometteuse à la recherche de solutions en matière de développement durable. À côté de nombreuses études dans les domaines de la biologie et de la géographie en Ethiopie, l'édition 2007 a mis en lumière plusieurs femmes et les thèmes qui les concernent.

Le Prix 2007

Le Prix de la Coopération au Développement a été créé en 1998 par la coopération belge au développement. Il vise à récompenser les étudiants et les chercheurs du Nord et du Sud pour leurs travaux engagés. La contribution de leur recherche au développement durable et à la lutte contre la pauvreté constitue le critère de sélection prioritaire. Tous les lauréats reçoivent une aide financière : un étudiant 1.250 euros, un chercheur 2.500 euros. Ce faisant, le Prix les encourage à continuer d'oeuvrer pour la coopération internationale.
Sur un total de 134 envois, le jury de l'édition 2007 a retenu 19 projets de recherche présentés par 12 étudiants et 7 chercheurs. Parmi les 19 lauréats, nous retrouvons 11 femmes et 8 hommes. Tahia Devisscher (Bolivie), Virginie Ebner (Belgique) et Ursula Woodburn (Royaume-Uni) ont commenté pour nous les choix sous-tendant leurs recherches.

Radio 21 pour femmes burkinabé

"*Les droits de la femme, c'est mon cheval de bataille*", déclare d'emblée Virginie Ebner. La thèse de Virginie Ebner traite de la promotion des droits de la femme par la communication participative via la radio au Burkina Faso. *"Le continent africain repose pour une grande part sur le potentiel de ses femmes. Néanmoins, leurs droits ne sont pas suffisamment protégés. Il n'y a qu'à voir ce qu'on leur inflige encore trop souvent – et impunément – au niveau de leur intégrité physique. Carrément scandaleux."*
Virginie Ebner veut que les femmes affirment davantage leurs droits et que leur contribution essentielle au développement local soit mieux reconnue. Par communication participative, elle veut signifier que les bénéficiaires d'un projet de développement peuvent se faire entendre sans intermédiaire. *"La radio est un excellent instrument à cet égard. Le caractère local de ce média nous donne effectivement la possibilité d'atteindre de nombreuses femmes et aussi de leur donner la parole. En outre, pas besoin d'électricité pour écouter la radio. À la campagne surtout, cela apporte à la radio une plus-value exceptionnelle comme moyen de communication."*
La promotion des droits de la femme... c'est un travail de longue haleine. Les hommes africains ont souvent le premier *et* le

© DGCD / D. Ardelean

Tahia Devisscher reçoit son prix des mains du chef de cabinet adjoint John Cornet d'Elzius.

Virginie Ebner :
"Une meilleure reconnaissance des droits des femmes est d'une importance capitale en Afrique."

Dimension 3 s'est entretenu avec trois lauréates du **Prix de la Coopération au Développement** 2007. Au sujet du pouvoir de la radio, des causes des conflits de genre et des effets de la production de biodiesel.

dernier mot. *"Au Burkina Faso les vieilles habitudes culturelles sont toujours bien vivantes"*, précise Virginie Ebner. *"Ce n'est pas partie gagnée partout de faire reconnaître l'apport crucial de la femme au développement local. Ma thèse essaye d'y contribuer en démontrant l'intérêt fondamental de bons outils de communication."*

Individus qui souffrent

La britannique Ursula Woodburn a été récompensée pour son enquête sur les rôles des hommes et des femmes chez *les personnes déplacées dans leur propre pays** dans le Nord de l'Ouganda. Pour elle, les constatations de Virginie Ebner sont un point de départ idéal. Le Nord de l'Ouganda est terrorisé depuis deux décennies déjà par *l'Armée de résistance du Seigneur*, un mouvement rebelle sous la direction du prophète autoproclamé Joseph Kony. La peur a poussé des dizaines de milliers d'Ougandais à prendre la fuite, à cause des campagnes de terreur menées par les troupes de Kony. *"C'est par hasard que je suis tombée sur cette thématique"*, raconte Ursula.

Ursula Woodburn était censée aller étudier les villes dans le Nord de l'Ouganda, mais finalement, elle s'est retrouvée à s'occuper de la problématique du genre. Dans les conditions lamentables dans lesquelles vivent les personnes déplacées dans leur propre pays, les relations entre hommes et femmes sont très tendues. *"La femme abat énormément de travail, et donc son rôle économique gagne en importance"*, déclare Ursula Woodburn. *"Les hommes ne peuvent ou ne veulent plus assurer l'ensemble des revenus, tandis que le nouveau rôle économique de la femme fait qu'elle acquiert plus d'indépendance, ce qui irrite les hommes"*. Selon elle, une expression reflète d'ailleurs bien leur frustration : *"mon dong gu dugu calo coo" – "Les femmes sont devenues comme des hommes."*

Les conflits de genre sont encore aggravés par une disette dramatique. Dans ce contexte de redéfinition des différents rôles, Ursula Woodburn parle d'*"individus qui souffrent"*. L'homme ne sait plus qui il est, la femme ne sait guère qui elle doit devenir. *"Mais avant de se pencher sur les nouveaux rôles qui attendent ces individus en souffrance, il faut mettre fin à la violence"*, conclut-elle. *"Sans la paix, tout progrès est impossible."*

Que se passe-t-il du côté de l'offre ?

Tahia Devisscher a étudié, elle, les effets de la production de biodiesel sur les communautés locales en Malaisie : *"Quand j'ai lancé ma recherche en 2006, il y avait un très grand intérêt pour le biodiesel. Mais on se focalisait surtout sur un aspect de la question. 'Quelle part de la consommation d'énergie totale les pays industrialisés peuvent-ils tirer du biodiesel?', c'était ça, la principale préoccupation. Savoir ce qui se passait du côté de l'offre, on s'en souciait à peine."* Tahia a voulu savoir comment les pays en développement s'étaient attaqués à la question de la production, quels avaient été les effets sur la population locale, comment le jeu de l'offre et de la demande avait fonctionné... Tahia Devisscher buta d'emblée sur les plans unilatéraux de la Malaisie, dans lesquels le gouvernement s'était braqué aveuglément sur la chasse aux bénéfices. Pour développer les plantations à grande échelle, des milliers d'hectares de forêt furent abattus. *"Une véritable agression contre le mode de vie des communautés locales"*, affirme Tahia. *"Les chasseurs trouvaient encore à grand peine du gibier, les pêcheurs constataient une baisse des stocks de poisson, l'érosion menaçait la fertilité du sol... Les communautés n'en devenaient pas seulement très vulnérables: les plantations provoquaient des conflits territoriaux entre ces communautés."* Le gouvernement n'avait pas pris en compte tous les facteurs dans ses calculs. Tahia Devisscher plaide donc pour une approche multidimensionnelle et intégrée pour les projets de ce type.

Pour les hommes et les femmes déplacées aux prises avec l'évolution de leurs rôles respectifs, Ursula Woodburn parle d'*"individus qui souffrent"*.

Pour 2010, la biodiversité

Le Prix de la Coopération au Développement a entretemps changé de visage. Le nom a été changé en *Prix de la coopération au développement belge* et le prix opte maintenant résolument pour une thématique multidisciplinaire (là où n'existait auparavant pas de thème clairement défini). Pour le prix 2010, il s'agira de la biodiversité. De plus, le nombre de lauréats sera réduit à 3. La somme qu'ils recevront sera fortement revue à la hausse, car la *"cagnotte"* a elle été fixée à 25.000 euros. Deux étudiants recevront chacun 5.000 euros et un chercheur recevra 15.000 euros. Enfin, le prix ne sera plus organisé que tous les deux ans. Il faudra donc attendre 2010 pour l'édition suivante.

Thomas Hiergens

online

www.devcoprize.africamuseum.be
www.fao.org/dimitra

* *"Personnes déplacées dans leur propre pays"* (Internally Displaced Persons) désigne les personnes qui ont fui leur domicile, mais qui, contrairement aux réfugiés, n'ont pas franchi les frontières de leur État. Ces personnes déplacées se trouvent encore à l'intérieur de leur pays. Par conséquent, elles ne jouissent pas du statut de réfugié.